

## ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE

### • Bénéficiaires

Personnes de plus de 60 ans dépendantes (après évaluation du niveau de dépendance par une équipe pluridisciplinaire)

### • Conditions d'attribution

- être domicilié en Haute-Marne depuis plus de 3 mois à la date de la demande ;
- être dépendant.

Sont éligibles, les dépenses liées à la dépendance et au maintien à domicile, proposées dans le cadre d'un plan d'aide.

### • Montant de l'aide

- élaboration d'un plan d'aide (aides à la personne, aides techniques, amélioration de l'habitat, téléalarme) ;
- le bénéficiaire participe en fonction de ses ressources et fournit les justificatifs de dépenses mensuellement.

### • Contact

DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE  
Service Aides et Accès à l'autonomie  
Tél. 03.25.32.87.37  
**N° Vert : 0800 11 44 20**

Toute autre correspondance doit être adressée à :

Monsieur le Président du Conseil départemental  
Direction de la solidarité départementale  
Service des aides et accès à l'autonomie  
Hôtel du Département  
1 rue du Commandant Hugueny  
CS 62127  
52905 CHAUMONT Cedex 9